



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lettre de rentrée de l'inspection SVT – année 2021-2022

Poitiers, le 01 Septembre 2021,

Les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs
pédagogiques régionaux de sciences de la vie et
de la terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
sciences de la vie et de la terre
Mesdames et Messieurs les personnels de
laboratoire

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les directeurs

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

IA-IPR SVT
Sciences de la vie et de la
terre

Affaire suivie par :
Aurélie Pinton
aurelie.pinton@ac-poitiers.fr

Florence Lorioux
florence.lorioux@ac-
poitiers.fr

Adresse postale
22, rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Préambule commun des corps d'inspection

Chères et chers collègues,

La rentrée 2021 implique à nouveau l'engagement de tous au service de la réussite des élèves. Les corps d'inspection sont à vos côtés pour continuer à bâtir une école fidèle à ses valeurs : permettre à chaque enfant, sur tout le territoire, de s'épanouir et de déployer ses potentialités, pour qu'il devienne un citoyen libre et éclairé. Pour tenir cet engagement républicain, l'ensemble de la communauté éducative devra faire preuve de capacités adaptatives dans un contexte sanitaire évolutif, et se retrouver autour d'une culture humaniste, garante de l'intérêt collectif.

L'accompagnement des personnels s'incarne dans un Plan Académique de Formation riche, disciplinaire et transversal. Pour vous aider dans sa lecture, l'ergonomie de l'outil de consultation a été repensée. La formation continue reste un enjeu majeur de notre engagement professionnel : actualisation des connaissances, réflexions didactiques, partage et mutualisation entre collègues, enrichissement des pratiques, sont les clés de la professionnalité. Les modalités de formation sont variées, à différentes échelles (académique, ou locale avec les Formations d'Initiative Locale), afin de répondre aux besoins de chacune et chacun et aux spécificités des territoires.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé et de soutien aux élèves, doivent faire l'objet d'une réflexion partagée. Avec la crise sanitaire, la continuité des apprentissages a été bouleversée, particulièrement au lycée, les inégalités se sont creusées, et le décrochage s'est accru. Les enjeux de la continuité pédagogique sont donc à nouveau prégnants en cette rentrée. Notre Ecole doit garantir l'égalité des chances ; nous avons, collectivement, la responsabilité de sécuriser les parcours des élèves pour que ces derniers apprennent, progressent, développent leur ambition et construisent leur orientation. A cet effet, la consolidation des apprentissages fondamentaux reste d'une actualité forte, avec un focus particulier, cette année, sur la lecture, déclarée grande cause nationale.

De plus, en cycle terminal, une nouvelle mission de référent de groupe d'élèves est introduite pour donner plus de souplesse dans l'accompagnement et le suivi.

Au lycée, cette rentrée est marquée par les ajustements de la réforme du baccalauréat qui font évoluer les modalités d'évaluation des 40% de contrôle continu. Cette décision place la question de l'évaluation au cœur de nos préoccupations communes. Elle nous invite à réfléchir collectivement aux différentes fonctions que les évaluations peuvent revêtir dans le parcours de l'élève, et aux façons d'articuler l'accompagnement des apprentissages et leur certification. Pour pouvoir proposer aux élèves un cadre sécurisant dans lequel ils pourront percevoir l'évaluation comme une composante positive et essentielle de leur formation, nous serons amenés à développer une culture commune et à en formaliser les principes. Les corps d'inspection seront à vos côtés et à ceux de vos chefs d'établissement pour avancer ensemble dans cette réflexion.

Dans chaque discipline, vous pouvez consulter les ajustements : (<https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134>)

Partager...

...des valeurs

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture fonde les principes de la citoyenneté sans lesquels on ne peut construire de sphère publique cohérente. La construction puis la reconnaissance de ce socle supposent d'accompagner les élèves à développer leur esprit critique et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, et de les engager à questionner le monde. Cette année particulièrement, le développement de la citoyenneté s'inscrit aussi dans une dimension européenne avec la présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) au premier semestre 2022. Tous les établissements et les équipes éducatives sont invités à mettre leurs actions et projets aux couleurs de l'Europe. (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo27/MENC2118652C.htm>)

...des pratiques

Nous ne le rappellerons jamais assez : le travail d'équipe, disciplinaire comme éducative, bénéficie aux élèves autant qu'aux personnels. Partager des pratiques, mutualiser, construire ensemble, permettent de donner du sens au parcours des élèves, d'assurer la continuité des apprentissages et d'enrichir les pratiques pédagogiques. Les évaluations nationales sont un bon support de réflexion collective : leurs résultats peuvent apporter des éclairages importants sur les acquis des élèves et les remédiations à développer, dans chacune des disciplines enseignées.

Nous avons conscience des défis qui vous attendent encore cette année et connaissons votre engagement aux côtés des élèves et de leur famille. Soyez-en d'ores et déjà remerciés. Nous vous assurons de notre soutien dans vos missions au service de la réussite des élèves.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de POITIERS

Partie spécifique à l'attention des professeurs de SVT

L'inspection pédagogique régionale de sciences de la vie et de la terre souhaite aux professeurs, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une excellente rentrée scolaire. Nous adressons à tous les nouveaux entrants dans l'académie, personnels enseignants mutés ou lauréats de concours et personnels de laboratoires nouvellement nommés, nos vœux de bienvenue.

Pour joindre l'inspection pédagogique régionale de SVT, nous vous remercions d'adresser vos courriels à l'adresse fonctionnelle suivante :

ipr-svt@ac-poitiers.fr

L'inspection pédagogique de SVT se compose cette année d'Aurélié Pinton (IA-IPR) et Florence Lorioux (Faisant Fonction d'IA-IPR). Pour joindre l'une ou l'autre des inspectrices veuillez utiliser les adresses suivantes :

florence.lorioux@ac-poitiers.fr

aurelie.pinton@ac-poitiers.fr

Plusieurs chargés de mission viendront en appui à l'inspection pédagogique :

- Marie-Esther Etienne, enseignante dans le département de la Vienne,

Marie-Esther.Etienne@ac-poitiers.fr

- Jean-Michel Rémy, enseignant dans le département de la Charente,

Jean-Michel.Remy@ac-poitiers.fr

- Sébastien Caillaud, enseignant dans le département des Deux-Sèvres,

Sebastien-Jean.Caillaud@ac-poitiers.fr

- Éric Bonneau, enseignant dans le département des Deux-Sèvres,

Eric.bonneau@ac-poitiers.fr

Pour la communication institutionnelle, nous utilisons votre adresse professionnelle (prenom.nom@ac-poitiers.fr). Merci de bien vouloir vérifier son niveau de saturation, de nombreux messages nous étant renvoyés pour cette raison. Outre ce vecteur, vous pouvez consulter le site disciplinaire de l'académie <http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/> qui est régulièrement actualisé et sur lequel vous pourrez trouver des informations institutionnelles et pédagogiques.

1 – Notre discipline participe à la construction d'une citoyenneté éclairée

En cette rentrée 2021, qui s'ouvre dans un contexte de persistance de la crise sanitaire et du défi de la vaccination, il nous paraît essentiel de rappeler les contributions de l'enseignement des SVT à la formation des élèves. Notre discipline, du fait de son fort ancrage dans le réel et dans l'environnement quotidien des élèves, mais aussi des apports qu'elle réalise à la compréhension des grands enjeux actuels (climatiques rappelés dans le dernier rapport du GIEC et environnementaux), occupe une place essentielle dans la construction de la citoyenneté. Ainsi, notre mission est plus que jamais de donner aux élèves les clefs épistémiques et méthodologiques de la construction des savoirs, de développer chez eux le goût du doute et de la rationalité, afin qu'ils puissent librement, en pleine conscience, faire dans leur vie d'adulte des choix éclairés. Rappelons ici que c'est le partage d'un socle minimal de connaissances, d'une représentation rationnelle et commune du monde, qui donne corps au projet collectif de démocratie républicaine.

Qu'est-ce que la science ? Comment fonctionne-t-elle ? Que dit-elle et que ne dit-elle pas ? Qu'est-ce qu'un énoncé ou un raisonnement scientifique ? Voilà quelques-unes des questions que nous devons mobiliser dans l'espace de la classe pour répondre aux défis sociétaux, actuels et à venir.

Cette année en particulier, vous allez sans doute être sollicités par vos élèves et par notre institution sur la question de la vaccination. Vous pouvez trouver des ressources ici : <https://www.education.gouv.fr/covid19-la-vaccination-des-12-18-ans-323573>.

2- Accompagner la maîtrise de la langue.

La maîtrise de la langue française est la première compétence du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Savoir lire, écrire et parler conditionne l'accès à tous les autres domaines du savoir et à l'acquisition de toutes les compétences des cycles 3 et 4. La maîtrise de la langue est donc un véritable enjeu pour notre discipline dont les écrits scientifiques peuvent se révéler complexes par leur densité informative mais également par le vocabulaire nouveau qu'ils renferment et par l'exigence d'exactitude qu'ils requièrent. Les SVT sont en effet une des disciplines où la densité du champ lexical est la plus riche. Il est donc indispensable de s'assurer de la solidité de cet apprentissage par un entraînement régulier et nous devons pour cela nous interroger sur la place dans nos pratiques de l'accompagnement à la production d'écrits ou la pratique de l'oral.

Voici quelques pistes que vous pouvez explorer pour accompagner les élèves dans la maîtrise de la langue :

- Accompagner la mémorisation. L'immense majorité des élèves pense que pour retenir des informations il suffit de relire plusieurs fois un cours en surlignant les mots clefs. Or il est désormais reconnu que ce n'est pas une méthode efficace. Les stratégies de mémorisation et de consolidation de la mémoire doivent être l'objet d'un enseignement explicite et d'un accompagnement. Demander aux élèves de mémoriser le vocabulaire est essentiel tant les liens entre mémorisation et compréhension sont étroits.
- Accompagner la construction d'une pensée scientifique. Cette construction suppose de conserver la trace des cheminements intellectuels sous diverses formes (textes, schémas, tableaux...) et ne doit pas se limiter au bilan et au traditionnel compte rendu de TP. Par exemple, des écrits spontanés peuvent être demandés pour "raconter" une expérience réalisée, puis les élèves peuvent être accompagnés dans un travail d'amélioration textuelle (précision du vocabulaire, utilisation des connecteurs logiques...). Ce travail, qui rend vivantes les interactions entre langage et pensée, permet en plus aux élèves de s'appropriier les critères de reconnaissance du caractère scientifique d'un texte.

Au lycée et au collège lorsque cela est possible, la collaboration au sein des équipes est l'une des clefs permettant de donner de la cohérence aux apprentissages favorisant ainsi la réussite des élèves. Par ailleurs, une réflexion commune peut être engagée autour de l'utilisation de dispositif d'accompagnement (devoirs faits par exemple).

3 - Accompagner le développement des compétences orales.

Les compétences orales sont parmi les plus socialement discriminantes ; il est donc essentiel d'accompagner les élèves dans leur formation et leur permettre de réussir. Le développement des compétences orales est tout à la fois un enjeu scolaire et un enjeu de société qu'il convient d'intégrer dans sa pratique et d'accompagner. Il est ainsi possible de :

- Construire un parcours de formation progressif à l'oral (s'appuyer sur les acquis des élèves, mobiliser leurs compétences ou élaborer une progression dans la construction des compétences d'expression orale)
- S'inscrire dans une organisation collective à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves du collège et du lycée (utiliser les conseils d'enseignement et conseils pédagogiques et prévoir des concertations disciplinaires interdisciplinaires et même inter niveaux)
- Renforcer la réflexion sur le statut et la fonction de l'oral dans la construction des connaissances et des compétences disciplinaires

Du collège au lycée, des points d'appui existants dans les pratiques pédagogiques sont à valoriser et à partager : développer le travail collaboratif et la capacité à exposer de manière formelle ou informelle ses idées, sa compréhension de tel ou tel phénomène, adapter son registre lexical ou développer le sens de l'écoute et la capacité à se questionner.... Nombreuses sont les situations propices au développement de l'oral (débat, compte rendu d'expériences, exposé ou travail de recherche collectif ou individuel etc...).

4 - Au lycée : ajustements pour le baccalauréat.

La session 2022 du baccalauréat est marquée par deux ajustements : des modalités d'évaluation mais aussi des parties de programme sur lesquelles peut porter l'évaluation terminale.

Ajustement de l'évaluation.

L'équilibre entre contrôle continu (40 des 100 coefficients) et le contrôle terminal (60 des 100 coefficients) au sein du baccalauréat est conservé même si les évaluations communes sont supprimées. La spécialité abandonnée en première est, parmi les 40 coefficients dévolus au contrôle continu, créditée d'un coefficient 8 (toutes les autres disciplines, excepté l'enseignement moral et civique, sont créditées d'un coefficient 3 en première et en terminale).

Ajustement des programmes.

Les parties du programme de terminale qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale de la voie générale, définie dans la note de service n° 2020-032 du 11 février 2020, sont **complétées** comme suit :

- dans la thématique « La Terre, la vie et l'organisation du vivant » :
 - la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des population » ;
- dans la thématique « À la recherche du passé géologique de notre planète » :
 - la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

Finalement, veuillez retrouver le protocole sanitaire qui prendra effet à la rentrée 2021 ici : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>.

L'objectif est, cette année encore, d'assurer autant que possible un enseignement en présence. Cependant, la situation épidémique peut changer et déclencher le passage d'un niveau à l'autre. Notamment, le passage à un niveau 3 ou 4 rend l'hybridation possible ou systématique pour une partie des élèves. Une réflexion est à mener en équipe pédagogique pour préparer cet éventuel passage. Par ailleurs, les modalités de mise en œuvre de l'enseignement en cas d'éloignement d'élèves non vaccinés suite à un cas positif dans une classe doivent être discutées, anticipées. Plus particulièrement, la mise en place de temps d'enseignement en synchrone doit être envisagée.

Nous tenons enfin à vous remercier pour votre professionnalisme qui a contribué au bon déroulement des examens. Nous vous rappelons l'importance de ne pas prendre d'engagement en fin d'année scolaire, période au cours de laquelle la mobilisation de toutes et tous est indispensable.

Chères et chers collègues, nous vous assurons de notre volonté d'écoute et d'accompagnement dans votre mission et vous prions de croire en l'expression de notre sincère et profonde considération.

Aurélien Pinton et Florence Lorioux

Liste des ouvrages utilisés :

Astolfi & Develley. 1989. *La didactique des sciences*.

Lhoste. 2017. *Epistémologie et didactique des SVT*.

Lecointre. 2018. *Savoirs, opinions, croyances : une réponse laïque et didactique aux contestations de la science en classe*.

Berthier & Guilleray. 2020. *Apprendre à mieux mémoriser*.

Apprendre et former avec les sciences cognitives : <https://sciences-cognitives.fr/>

Présentation du plan de formation académique disciplinaire.

En collaboration avec le CNRS, l'année 2021-2022 est déclarée année de la biologie. Ainsi, deux journées de formation sont inscrites au PAF.

Consultation du PAF : <https://id.ac-poitiers.fr/paf/>

Inscriptions aux formations : <https://gaia.phm.education.gouv.fr/gaia/gapoi/prive/listeentites>

21A0130110 SVT - ANNEE DE LA BIOLOGIE

Cette formation s'adresse aux enseignants de collège et lycée. Elle est organisée sur deux journées :

- J1 : journée de conférences données par des chercheurs en biologie.

- J2 : demi-journée consacrée à l'accompagnement à l'orientation des élèves et au développement de compétences à s'orienter + demi-journée consacrée aux enjeux à venir pour notre discipline et aux transferts de connaissances depuis les laboratoires de recherche vers la classe.

21A0130611 DIFFERENCIER POUR REpondre A LA DIVERSITE DES ELEVES

Cette formation s'adresse aux enseignants de collège et de lycée. Elle est organisée sur deux journées et demi et inclut des temps de regroupement interdisciplinaire et des temps de réflexion disciplinaire. Le contenu intègre l'intervention d'un ou d'une chercheuse sur le thème de la différenciation pour la première journée afin de dégager les grands enjeux communs de la différenciation. Cette formation permet une mise au point sur les possibles stratégies de différenciation et accompagne leur mise en œuvre dans la classe.

21A0130352 SVT - TRAVAIL EN GROUPE ET AUTONOMIE DES ELEVES

Cette formation s'adresse aux enseignants de collège et de lycée. Notre discipline mobilise très souvent un travail en groupe des élèves. Mais ce travail de groupe est-il efficace pour les apprentissages ? A quelles conditions l'est-il et permet-il de développer une autonomie des élèves ? Comment l'accompagner et l'évaluer ?

21A0130350 CYCLE 4 PROG. FAVORISANT LES APPRENTISSAGES

Cette formation s'adresse aux enseignants de collège. Son objectif est de proposer une relecture des programmes afin de mieux prendre en compte la progressivité des apprentissages au collège. Par ailleurs, cette formation est départementale. Nous souhaitons ainsi que les collègues d'établissements voisins puissent se rencontrer et initier ou poursuivre des collaborations.

21A0130090 SVT - PROGRAMME DE TERMINALE

Cette formation s'adresse aux enseignants de lycée ayant ou non en charge une classe de terminale. Nous y échangerons autour de la mise en œuvre des nouveaux programmes mais aussi de la question de l'évaluation dans le cadre du contrôle continu. L'importance du travail de l'oral sera abordée.

21A0130351 SVT - VIGIE NATURE DEBUTANT

Cette formation s'adresse aux enseignants de collège et de lycée. Elle accompagne l'appropriation du programme vigie-nature porté par le MNHN dans le cadre de l'étude de la biodiversité, et la mise en place d'une démarche de Sciences participatives.

Textes officiels et liens utiles

Loi pour une Ecole de la confiance

<https://www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html>

La circulaire de rentrée 2021

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

Protocole sanitaire et mesures de fonctionnement

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

Académie de Poitiers

Accueil du site de l'académie de Poitiers

<http://www.ac-poitiers.fr/>

Accueil du site SVT académique

<http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/>

Intranet de l'académie de Poitiers

www.intra.ac-poitiers.fr

Consultation du plan académique de formation

<https://id.ac-poitiers.fr/paf/>

	Collège	Lycée
Programmes officiels	<p>Socle commun de connaissances, de compétences et de culture BO n°17 du 23 avril 2015</p> <p>Modifications des programmes des cycles 2, 3 et 4 BO n°31 du 30 juillet 2020</p> <p>Les parcours éducatifs : avenir, PEAC, citoyen BO n°28 du 9 juillet 2015 BO n°25 du 23 juin 2016</p> <p>Parcours d'éducation à la santé BO n°5 du 4 février 2016</p>	<p>Réforme du lycée et du baccalauréat BO n°29 du 19 juillet 2018</p> <p>Programme de SVT de la classe de seconde et de première, Programme d'enseignement scientifique de première BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 et BO spécial n°7 du 30 juillet 2020 : modification concernant le programme d'enseignement scientifique de première</p> <p>Programme de SVT de la classe de Terminale, Programme d'enseignement scientifique de terminale BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019 et Aménagement des programmes pour les écrits du baccalauréat : https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121276N.htm</p>
Examens	<p>Modifications des modalités du contrôle continu pour les baccalauréats généraux et technologiques https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm</p> <p>Définition de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001799N.htm</p> <p>Modalités d'attribution du DNB BO n°14 du 8 Avril 2016</p>	

Au laboratoire	<p>Site Risque et Sécurité en sciences : https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite</p> <p>Site 3RB (Réseau ressource risques biologiques) : http://www.esst-inrs.fr/3rb/index.php</p> <p>Plaquette risques et sécurité en SVT et biologie-écologie : http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/99/3/PLAQUETTE-SVT-02-2016_Couleurs_549993.pdf</p> <p>Des alternatives à la dissection : http://svt.ac-creteil.fr/Des-alternatives-pedagogiques-a-la-dissection-de-la-souris</p>
Ressources	<p>Ressources scientifiques : Site Planet Vie https://planet-vie.ens.fr/ Site Planet Terre https://planet-terre.ens-lyon.fr/</p> <p>Ressource pédagogique : apprendre et former avec les sciences cognitives https://sciences-cognitives.fr/</p> <p>Accompagnements à la mise en œuvre des programmes : https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html</p> <p>Ressources pour les divers niveaux d'enseignement : http://eduscol.education.fr/pid23214/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre.html</p> <p>L'accompagnement des élèves : https://eduscol.education.fr/pid33025/l-accompagnement-des-eleves.html</p> <p>Exemples de situations d'enseignement en lien avec le grand oral : https://eduscol.education.fr/1664/programmes-et-ressources-en-sciences-de-la-vie-et-de-la-terre-voie-gt</p> <p>Liens vers les usages et ressources numériques disciplinaires : http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/ http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/</p> <p>Et le dossier d'accompagnement pédagogique associé : http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.html http://eduscol.education.fr/cid59742/les-lettres-tic-edu-par-discipline.html</p>